SECTION A — NÉCESSITÉS COURANTES DE LA VIE

A41 VÊTEMENTS

A41D VÊTEMENTS DE DESSUS; VÊTEMENTS DE PROTECTION; ACCESSOIRES (dispositifs de protection pour les yeux ou pour les oreilles A61F 9/00, A61F 11/00; vêtements pour provoquer la sudation A61H 36/00)

Note(s)

Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:

- "vêtements de dessus" couvre les peignoirs et costumes de bains ainsi que les pyjamas.

Schéma général

CHOIX DE MATIÈRES PREMIÈRES.....31/00
VÊTEMENTS DE DESSUS
Vêtements en général.....1/00, 3/00, 5/00, 11/00, 15/00
Vêtements à usages particuliers.....7/00, 10/00, 13/00, 29/00
Eléments constitutifs des vêtements.....27/00
ACCESSOIRES.....17/00-25/00

1/00 **Vêtements** (pour enfants A41D 11/00)
1/02 • Vestons
1/04 • Gilets, chandails, sweaters ou similaires
1/06 • Pantalons
1/08 • • de sport, p.ex. pantalons de ski, culottes de cheval
1/10 • • Moyens pour faire tenir le pli
1/12 • • Moyens pour dissimuler les jambes arquées
1/14 • Jupes
1/16 • • Jupes à panier; Crinolines
1/18 • Blouses
1/20 • Vêtements de grossesse
1/22 • Autres vêtements pour dames

3/00 **Vêtements extérieurs** (vêtements de fourrure A41D 5/00; pour enfants A41D 11/00; vêtements protecteurs de travail ou de sport A41D 13/00)
3/02 • Manteaux
3/04 • • Imperméables
3/06 • • • avec moyens de protection pour les jambes
3/08 • Capes

5/00 **Vêtements de fourrure; Vêtements de fourrure artificielle**

7/00 **Peignoirs de bain; Costumes de bain, caleçons ou slips de bain; Vêtements de plage** (bonnets de bain A42B 1/12)

10/00 **Pyjamas; Vêtements de nuit [3]**

11/00 **Vêtements pour enfants**

13/00 **Vêtements protecteurs de travail ou de sport, p.ex. vêtements assurant une protection contre les coups ou les chocs, blouses de chirurgien** (casques A42B 3/00; vêtements de protection contre les agents chimiques ou pour l'emploi à hautes altitudes A62B 17/00; vêtements de sauvetage en mer, combinaisons de plongeur B63C; vêtements à l'épreuve des balles ou blindés F41H; vêtements de protection contre les radiations G21F 3/02; éléments de chauffage électrique H05B)
13/002 • avec des conditions d'environnement interne qui sont commandées **[7]**
13/005 • • avec une température commandée **[7]**
13/008 • Protection contre les décharges électriques ou l'électricité statique **[7]**
13/01 • avec des dispositifs de sécurité réfléchissants ou lumineux **[7]**
13/012 • pour des activités aquatiques, p.ex. comportant des aides à la flottaison **[7]**
13/015 • avec des moyens absorbeurs de chocs (A41D 13/05 a priorité) **[7]**
13/018 • • se gonflant automatiquement **[7]**
13/02 • Combinaisons de travail ou de sport
13/04 • Tabliers; Leurs systèmes d'attache
13/05 • protégeant uniquement une partie particulière du corps (soutiens-gorge de sport A41C 3/00) **[7]**
13/06 • • les genoux ou les pieds **[1, 7]**
13/08 • • les bras ou les mains (gants de protection A41D 19/015) **[1, 7]**
13/11 • • Masques de protection du visage, p.ex. pour utilisation chirurgicale ou pour utilisation en atmosphère polluée (masques pour les yeux A61F 9/04) **[7]**
13/12 • Blouses de chirurgien ou vêtements pour malades **[3]**

15/00 **Vêtements transformables** (pour articles de voyage ou de camping A45F 4/00)

15/02 • Jupes transformables en pantalons
15/04 • Vêtements transformables en d'autres articles

17/00 Jambières; Guêtres
17/02 • Leggings
17/04 • Bandes molletières

19/00 Gants (gants opératoires A61B 19/04; gants de natation A63B 31/02; accessoires pour jeux ou sports, p.ex. gants de base-ball, de boxe ou de golf A63B 71/14; gants de boîte à gants B25J 21/02) **[1, 7]**
19/01 • avec une partie non divisée pour les quatre doigts, c. à d. moufles (A41D 19/015 a priorité) **[2, 7]**
19/015 • Gants de protection **[7]**
19/02 • Dispositions pour la coupe ou formes des patrons de gants
19/04 • Outils pour la fabrication des gants; Dispositifs de mesure pour la fabrication des gants

20/00 Bandeaux en forme de bracelets ou de serre-tête, p.ex. pour absorber la sueur (garnitures pour chapeaux A42C 5/02) **[5]**

23/00 Echarpes; Foulards; Cache-cols

25/00 Cravates
25/02 • à nœud régate ou papillon tout fait ou sans tour de cou
25/04 • • Systèmes d'attache pour tours de cou
25/06 • à nœud régate ou papillon ou similaire fait par le porteur
25/08 • • Moyens pour faire le nœud ou nouer la cravate
25/10 • • Moyens pour maintenir le nœud
25/12 • • • pouvant se fixer au col ou au bouton
25/14 • • Moyens pour faire et maintenir le nœud simultanément
25/16 • Doublures; Toiles intérieures

27/00 Parties constitutives des vêtements ou de leur confection (mercerie A44)
27/02 • Doublures
27/04 • • Doublures amovibles
27/06 • • Entoilages
27/08 • Garnitures; Ornements (garnitures en général D04D)
27/10 • Manches; Emmanchures
27/12 • Pièces protectrices
27/13 • • Dessous de bras **[2]**
27/14 • • sur le bord inférieur du vêtement
27/16 • • Protège-cols
27/18 • Cols de vêtements
27/20 • Poches; Fabrication ou pose des poches
27/22 • Ganses ou crochets de suspension (avec système de fermeture E05B 69/00)
27/24 • Ourlets; Coutures
27/26 • Rembourrages d'épaules; Fausses-hanches; Tournures
27/28 • Dispositifs d'aération **[2]**

29/00 Uniformes; Parties ou accessoires d'uniformes

31/00 Emploi de matériaux spécifiés particuliers pour vêtements de dessus
31/02 • de matériaux stratifiés **[2]**